

Commission
scolaire
de Montréal

Le 19 octobre 2015

Objet : Jours de grève – 28 et 29 octobre 2015

Aux parents,
Aux élèves adultes,

La Commission scolaire de Montréal tient à vous informer qu'en raison d'une grève de son personnel enseignant, le mercredi 28 octobre 2015, tous les services aux élèves seront annulés : les cours, les services de garde, les garderies, les services alimentaires, le transport scolaire et adapté. Le 29 octobre, ce sera au tour de tous les autres employés syndiqués de la Commission scolaire d'être en grève.



Cette situation affecte tous les ordres d'enseignement : primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes. **Tous les élèves, jeunes et adultes, doivent donc rester à la maison, le mercredi 28 octobre et le jeudi 29 octobre prochains.**

Les différents syndicats ont fait savoir qu'ils érigeront des piquets de grève devant les établissements. La Commission scolaire se voit donc dans l'obligation de fermer tous les services puisqu'elle ne peut accepter d'élèves dans ses établissements sans savoir combien d'adultes responsables seront présents.

Ces journées de grève s'inscrivent dans le contexte du renouvellement des conventions collectives du secteur public. La Commission scolaire regrette les inconvénients que cette situation peut vous causer.

Le directeur général par intérim,

Robert Gendron

Note :

To obtain an English version of this letter, please contact the Secretariat of the school attended by your child/children.

ملاحظة: للحصول على النسخة العربية من هذه الرسالة، الرجاء الاتصال بمكتب السكرتارية في مدرسة أطفالكم.

Si desea un ejemplar de esta carta en español, diríjase a la secretaria de la escuela a la que asista usted o sus hijos.